

Actes de Sauvetage

Extraits d'un recueil anecdotique, d'après des documents officiels, publié par J. Jullien, libraire, Bourg-de-Four à Genève en 1892.

Evian-les-Bains 1885 / le "Guillaume Tell".

L'équipe de sauvetage d'Evian-les-Bains, ayant coopéré d'une façon très active à dégager le vapeur le "Guillaume Tell", qui, dans la journée du 29 décembre 1885, s'était engagé sur les enrochements du môle situé à l'entrée du port d'Evian. Le Comité central décerna à cette équipe une médaille de bronze.

Thonon 1887 / le "Neptune".

M. François Portier, appartenant à l'équipe de Thonon, qui, par son active coopération, avait contribué au sauvetage de la barque le "Neptune" ainsi que de son équipage, fut récompensé par le Comité central, qui lui octroya une médaille de bronze.

1888 / le "Chillon".

M. Auguste Sauer, capitaine du vapeur le "Chillon", porta secours et recueillit à son bord huit personnes dont l'embarcation, surprise en plein lac par un vent violent du sud-ouest, était sur le point de sombrer. La Société de sauvetage adresse à M. Auguste Sauer une lettre de félicitations.

Nyon 1888 / la "France".

Quelques minutes après son départ du port de Nyon, le vapeur la "France" fut obligé de battre en arrière pour recueillir l'un de ses passagers qui, par imprudence, avait été précipité dans les eaux du lac.

M. Frédéric Borgognon et ses hommes d'équipe, apercevant cette manœuvre, se portèrent aussitôt sur les lieux, avec leur canot de sauvetage, pour prêter secours. Le Comité central, reconnaissant du zèle que manifestent en toute circonstance les sauveteurs de Nyon, leur adressa une lettre de félicitations.

1888 et 1889 / le "Grutli".

Une barque, le "Grutli", qui, dans la journée du 28 novembre 1888, avait été assaillie par un vent très violent et menacée un instant d'être jetée à la côte, fut énergiquement secourue par l'équipe de sauvetage de Nyon et préservée du grave danger qu'elle courait.

L'année suivante, le 30 mars 1889, la même équipe apercevant le bateau à vapeur le "Guillaume Tell" arrêté en plein lac, entre Tougues et Nyon, se porta rapidement auprès du vapeur, afin de se mettre à la disposition du capitaine; mais après avoir constaté qu'il ne s'agissait heureusement que d'un accident de machine sans importance, qui, réparé de suite, permit au "Guillaume Tell" de poursuivre sa marche, l'équipe, de son côté, regagna le port après avoir, une fois encore, affirmé son zèle attentif.

1889 / la "Ville d'Evian".

Le 23 janvier 1889, à Genève, par une nuit sombre et un vent du nord glacial, un batelier qui, après s'être livré à de nombreuses libations, rentra à bord, glissa sur la passerelle glacée et fut précipité dans le lac. Ce bain subit, évidemment très froid, l'ayant quelque peu dégrisé, il parvint, tout en se débattant, à saisir l'une des amarres de la mouche la "Ville d'Evian", en station au port des Eaux-Vives, et put ainsi se maintenir un assez long temps à la surface de l'eau.

Deux bateliers, nommés Fr. Pissot et Fr. Gréloz, au service de la Compagnie Générale de Navigation et membres des sections de sauvetage de Thonon et d'Yvoire, rentraient à bord du vapeur la "Ville d'Evian", lorsqu'ils entendirent des gémissements paraissant sortir des flots. Malgré l'obscurité complète et la froidure, ils se jetèrent spontanément dans le lac et, par de communs efforts, parvinrent à ramener au quai le malencontreux et nocturne baigneur, auquel ils prodiguèrent les soins dont il avait un urgent besoin.

Ces deux braves sauveteurs, qui, en cette circonstance, avaient sauvé la vie à l'un de leurs semblables, furent, ainsi que nous l'avons déjà indiqué plus haut, récompensés par l'Etat de Genève et, en outre, la Société de sauvetage décerna à chacun d'eux une médaille de bronze.

1890 / l' "Atlante".

Le 7 septembre 1890, la chaloupe l' "Atlante", montée par son propriétaire, M. H. S., et un matelot nommé Jules Bullat, naviguait au large, en vue de la Pointe à la Bise. Au moment où, durant une courte accalmie, cette embarcation s'apprêtait à virer de bord, une violente et subite rafale de vent du nord la coucha sur le flanc et, en un clin d'œil, l' "Atlante" coula à pic, par cent vingt pieds d'eau.

Mais le matelot Bullat, avec cette promptitude qui distingue les sauveteurs, s'élança dans le petit canot de remorque, le détacha et saisit son maître au moment où la chaloupe s'engloutissait sous ses pieds.

Cet incident dramatique s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire, c'est-à-dire dans le court espace d'une minute.

Jules Bullat, qui, évidemment, sauva par son sang-froid la vie au propriétaire de l'"Atlante", fut récompensé par la Société de sauvetage du lac Léman, qui lui décerna une médaille d'argent.

Pierre Greppin